

Hydroxychloroquine : radiation du docteur Gayet par l'Ordre des médecins

Le Dr Stéphane Gayet, médecin infectiologue
strasbourgeois, radié par l'ordre des médecins pour avoir
osé soigner des covid long !
Faites du bruit !!



Encore un véritable scandale, orchestré par les milices macroniennes... Un médecin qui soigne, qui guérit, qui sauve... radié ! Parce qu'il a sauvé des patients. Parce qu'il respecté le serment d'Hippocrate.

À gerber. À faire la révolution.

Écrivez à l'ordre des médecins de Strasbourg pour dire votre révolte. L'ordre des médecins date de Vichy, au cas où ils l'auraient oublié.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/11/13/le-conseil-de-lordre-qui-pourchassait-les-medecins-juifs-en-42-poursuit-didier-raoult/>

Le Dr. Stéphane Gayet a officiellement été radié de l'Ordre des médecins cette semaine, simplement pour avoir usé de sa liberté de prescription ! Le médecin a en effet prescrit divers médicaments comme l'hydroxychloroquine à ses patients atteints de covid-19, mais comme l'État a choisi dès le départ de disqualifier ces médicaments, on se retrouve aujourd'hui avec des médecins radiés de l'Ordre car ils en ont prescrit !

Le Dr. Gayet lançait également l'alerte en décembre 2021 sur les effets secondaires des vaccins et la clause de non-responsabilité des laboratoires, qui rend l'État coupable des complications liées aux vaccins en laissant les labos libres de tout souci.

C'est donc sans aucun doute une chasse aux sorcières qui s'est enclenchée dès ce moment-là, car un médecin qui ose prononcer une parole contredisant les « mesures préconisées par les autorités sanitaires » se met en danger de représailles... Voilà où en est malheureusement la France aujourd'hui.

<https://dissidentofficiel.com/scandale-le-dr-stephane-gayet-radié-de-lordre-des-medecins-pour-avoir-prescrit-des-traitements-precoces-contre-le-covid-19/>

Écoutons à nouveau cet homme de bien, ce vrai médecin, Stéphane Gayet, au micro de Bercoff. Oui, nous sommes en dictature..



La Servitude volontaire, ça ne vous dit rien ?

L'infectiologue Stéphane Gayet : Le masque imposé aux joggeurs et cyclistes peut être dangereux

Stéphane Gayet, infectiologue-hygiéniste au CHU de Strasbourg, sur Sud Radio.

A propos du masque imposé aux joggeurs, aux cyclistes dans plusieurs villes, à Lille notamment...

Le masque a été conçu pour l'intérieur, pour les hôpitaux notamment. Il se justifie quand on est dans un local, on échange, il y a une grande proximité. A l'extérieur tout change, il y a toujours un courant d'air, on est plus distants les uns des autres, le risque est forcément diminué, a fortiori si on se déplace. Quand un corps fait de l'exercice physique, on transpire, notamment au niveau du visage, ça va imprégner le masque et modifier ses pouvoirs de filtration. Par ailleurs le masque c'est un frein à l'écoulement normal de l'air, et si on fait un effort très intense, le masque peut représenter une petite gêne.

C'est donc une mesure de politiques qui n'a pas été suffisamment réfléchie. Le port du masque dans les activités sportives en plein air ne se justifie pas et ça risque de dissuader les gens de faire de l'exercice physique.

Le port du masque peut être gênant voire dangereux, à partir

du moment où il exerce son pouvoir filtrant il va créer un certain obstacle à l'écoulement de l'air. Or, dès qu'on fait des efforts intenses, le besoin d'oxygène augmente et le masque peut être gênant et perturber le bon déroulement de l'exercice physique.

D'ailleurs c'est aberrant, on a autorisé l'absence du masque en salle de sport alors que là on est en vase clos et on l'impose pour les activités physiques en plein air !

Pour le moment il y a une légère augmentation des cas, due sans doute aux vacances mais il n'y a pas de quoi être inquiet. Il n'y a pas de deuxième vague.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/08/15/linfectiologue-stephane-gayet-le-masque-impose-aux-joggeurs-et-cyclistes-peut-etre-dangereux/>